

10.1 Enseignement des 1^{er} et 2nd degrés

À la rentrée 2012, le système éducatif public et privé compte 15,2 millions d'élèves, d'étudiants et d'apprentis. L'effectif est en hausse de 0,3 % par rapport à la rentrée précédente, soit 50 000 jeunes scolarisés supplémentaires. L'enseignement supérieur est le premier contributeur à cette hausse globale, avec une augmentation de ses effectifs de 1,5 %.

Les écoles de l'**enseignement du premier degré** scolarisent 6,7 millions d'élèves (+ 0,1 % par rapport à l'année précédente). Le nombre moyen d'élèves par classe est stable dans le secteur public et dans les classes élémentaires du secteur **privé**, mais baisse dans les classes préélémentaires du secteur privé. La taille des classes en préélémentaire est en moyenne de 25,8 élèves dans le secteur public et de 27,0 élèves dans le privé. Elle est proche de 23 élèves en moyenne par classe en élémentaire.

L'**enseignement du second degré** dans les établissements publics et privés, sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, accueille 5,4 millions d'élèves à la rentrée 2012, soit une progression de 0,1 % par rapport à la rentrée précédente. Les premier et second cycles connaissent des évolutions opposées. Les effectifs du premier cycle continuent de progresser (+ 1,0 % par rapport à la rentrée 2011) tandis que dans le second cycle les effectifs de la filière professionnelle ne cessent de diminuer depuis la rentrée 2000 (- 5,3 % en 2012 par rapport à 2011). Le second cycle général et technologique continue de gagner des élèves (+ 0,8 %). Dans le premier cycle, la

taille moyenne des classes est de 24,7 élèves dans le public et 26,0 élèves dans le privé. Elle est de moins de 20 élèves dans le second cycle professionnel. La taille moyenne des classes dans le second cycle général et technologique du secteur public est la plus élevée des trois cycles d'enseignement (29,7 élèves).

Lors de la session 2012, le taux de réussite au **diplôme national du brevet** s'établit à 84,7 %. La **réforme de la voie professionnelle**, mise en place progressivement depuis 2008, vise à augmenter le nombre de diplômés de **niveau de formation IV**. En 2012, le nombre de diplômés professionnels de niveau V (cycle court) progresse de 0,6 %. Entre les sessions 2011 et 2012, le **brevet d'études professionnelles (BEP)** et le **certificat d'aptitude professionnelle (CAP)** gagnent respectivement 2 008 et 569 diplômés. Durant cette période, les diplômés professionnels de niveau IV progressent de 4,9 %.

Avec 609 900 admis, le taux de réussite au **baccalauréat** 2012 est de 84,5 %. Par rapport à la session 2011, il augmente dans les voies générales (+ 1,3 point) et technologiques (+ 0,9 point) alors qu'il est en recul dans la voie professionnelle (- 5,6 points).

Les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures ou d'agriculteurs exploitants ont de meilleurs taux de réussite au brevet ou au baccalauréat. Les filles réussissent aussi davantage que les garçons à obtenir ces deux diplômes, ainsi que les diplômés professionnels. ■

Définitions

Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) : diplôme de niveau V se préparant en deux ans après la troisième, exceptionnellement en un ou trois ans.

Enseignement du premier degré : regroupe l'enseignement préélémentaire et élémentaire, y compris l'enseignement spécialisé sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale.

Enseignement du second degré : enseignement secondaire faisant suite à l'enseignement préélémentaire et élémentaire (premier degré). Il est dispensé dans les collèges (premier cycle et enseignement adapté) et les lycées (second cycle). Par ailleurs, 80 établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) dispensent l'ensemble des formations secondaires.

Baccalauréat, brevet d'études professionnelles (BEP), diplôme national du brevet, enseignement privé, niveaux de formation, réforme de la voie professionnelle, sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « L'état de l'école », Depp, octobre 2013.
- « Repères et références statistiques 2013 », Depp, septembre 2013.
- « Education at a glance 2013 », OCDE, juin 2013.
- « Les diplômés de l'enseignement professionnels session 2012 », *note d'information* n° 13.05, Depp, avril 2013.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Enseignement des 1^{er} et 2nd degrés 10.1

Effectifs d'élèves et d'étudiants dans l'enseignement public et privé

en milliers

	1980	1990	2000	2010 (r)	2011 (r)	2012 (p)
Premier degré¹						
Pré-élémentaire	2 456,5	2 644,2	2 540,3	2 539,1	2 561,8	2 557,0
Élémentaire	4 810,0	4 218,0	3 953,0	4 080,8	4 102,1	4 115,7
ASH ²	129,8	91,2	58,7	44,3	46,8	46,2
Total du premier degré	7 396,3	6 953,4	6 552,0	6 664,3	6 710,7	6 718,9
Second degré Éducation nationale						
Premier cycle	3 261,9	3 253,5	3 290,9	3 126,4	3 185,2	3 216,7
Second cycle professionnel	807,9	750,0	705,4	705,5	694,7	657,5
Second cycle général et technologique	1 124,4	1 607,6	1 501,5	1 425,7	1 440,0	1 452,2
Enseignement adapté (SEGPA)	114,9	114,6	116,6	95,6	95,8	95,6
Total du second degré Éducation nationale	5 309,2	5 725,8	5 614,4	5 353,2	5 415,6	5 422,0
Second degré agricole	117,1	116,2	151,3	149,9	153,6	147,5
Centre de formation des apprentis	244,1	226,9	376,1	433,5	443,3	448,4
Scolarisés dans étab. santé	96,2	88,2	81,4	71,5	72,6	72,8
Enseignement du supérieur	1 184,1	1 717,1	2 160,3	2 319,6	2 350,9	2 386,9
Total	14 346,9	14 827,5	14 935,4	14 992,1	15 146,7	15 196,5

1. Estimations à partir de 2000.

2. Adaptation scolaire et scolarisation des enfants handicapés (ex-adaptation et intégration scolaires).

Note : les millésimes correspondent à la rentrée scolaire.

Champ : France (y c. Mayotte à partir de la rentrée scolaire 2011).

Source : Depp.

Nombre moyen d'élèves par classe

	1999	2005	2010	2012
Premier degré				
Enseignement public				
Classes préélémentaires	25,5	26,1	25,7	25,8
Classes élémentaires	22,3	22,5	22,7	22,8
Enseignement privé				
Classes préélémentaires	25,9	27,6	27,0	27,0
Classes élémentaires	23,9	22,8	22,9	23,3
Second degré				
Enseignement public				
1 ^{er} cycle ¹	24,2	24,0	24,2	24,7
2 nd cycle professionnel	20,8	20,1	19,1	19,2
2 nd cycle général et techno.	28,8	28,8	28,5	29,7
Enseignement privé				
1 ^{er} cycle ¹	24,8	24,7	25,3	26,0
2 nd cycle professionnel	19,7	19,2	18,6	18,0
2 nd cycle général et techno.	24,7	25,0	25,1	26,1

1. Y c. le dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA) et les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) ; non compris SEGPA.

Note : les millésimes correspondent à la rentrée scolaire.

Champ : France (y c. Mayotte pour l'année 2012-2013).

Source : Depp.

Principaux diplômes du 2nd degré délivrés en 2012

	Nombre d'admis	Taux de réussite en %
Brevet	661 141	84,7
<i>dont série collège</i>	<i>607 193</i>	<i>86,2</i>
Certificat d'aptitude professionnelle	180 133	83,5
Brevet d'études professionnelles	127 507	78,2
Baccalauréat général	293 837	89,6
Littéraire (L)	46 457	86,9
Économique et social (ES)	96 496	89,1
Scientifique (S)	150 884	90,8
Baccalauréat technologique	125 121	83,2
<i>dont : sciences et techno. de la gestion (STG)</i>	<i>62 937</i>	<i>83,2</i>
<i>sciences et technologies indust. (STI)</i>	<i>26 911</i>	<i>83,9</i>
<i>sc. et tech. de la santé et du social (ST2S)</i>	<i>21 377</i>	<i>81,3</i>
<i>sciences et techno. de laboratoire (STL)</i>	<i>6 738</i>	<i>89,8</i>
Baccalauréat professionnel	190 899	78,4
Total des baccalauréats	609 857	84,5

Champ : France (y c. Mayotte).

Source : Depp.

Nombre moyen d'élèves par classe et d'étudiants par enseignant dans quelques pays de l'UE en 2011

	Nombre moyen d'élèves par classe		Nombre d'étudiants par enseignant	Nombre moyen d'élèves par classe		Nombre d'étudiants par enseignant	
	Premier degré	Second degré 1 ^{er} cycle	Second degré 2 nd cycle	Premier degré	Second degré 1 ^{er} cycle	Second degré 2 nd cycle	
Allemagne	21,2	24,6	13,8	Lettonie	15,9	15,6	10,9
Autriche	18,2	21,3	9,8	Lituanie	15,3	20,2	7,9
Bulgarie	20,9	22,1	12,4	Luxembourg	15,7	19,7	8,9
Chypre	17,0	21,0	10,1	Malte	19,9	20,8	11,6
Croatie	19,9	21,3	9,6	Pologne	18,3	22,5	11,1
Espagne	21,3	24,3	9,8	Portugal	20,8	22,8	7,3
Estonie	17,4	16,7	17,0	Rép. tchèque	19,9	21,3	11,7
Finlande	19,4	20,3	16,3	Roumanie	19,3	21,2	15,6
France	22,7	24,7	10,0	Royaume-Uni	24,8	19,5	17,3
Hongrie	20,9	21,1	12,4	Slovaquie	17,5	20,3	14,3
Italie	18,9	21,6	12,8	Slovénie	18,5	19,2	14,3

Source : Eurostat.